



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.INT.299

Déposé le : 29.01.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation Hôpital Riviera-Chablais : fête d'inauguration ou fête de départ ?

Texte déposé

Par communiqué de presse du 25 janvier 2019, l'hôpital Riviera-Chablais a annoncé que la fête d'inauguration de celui-ci aura lieu le 3 mai prochain, mais que son ouverture effective n'aura lieu que quelques mois plus tard, sans donner de date précise. Précisons qu'il était prévu que l'hôpital soit ouvert entre le 1^{er} mai et fin juin 2019, ce qui ne va pas être le cas.

Force est de constater que cette inauguration correspond au dernier jour de mandat du Conseiller d'Etat en charge du Département de la santé et de l'action sociale. De là à croire qu'il y a une coïncidence...

Dans ce contexte, je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. N'y avait-il pas une première date d'inauguration prévue en juin 2019 et si oui, pourquoi cette inauguration a-t-elle été avancée au 3 mai 2019 ?
2. A-t-il été envisagé de repousser la fête d'inauguration après l'ouverture effective de l'hôpital Riviera Chablais ?
3. Le Canton s'est-il posé des questions sur l'image que va donner l'inauguration d'un hôpital non terminé à sa population ?
4. Le Canton peut-il assurer que l'hôpital va être ouvert cette année encore ?
5. Peut-on avoir un point de situation sur les éventuels dépassements de budget ?

D'avance je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Bettschart-Narbel Florence

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch